

**Résilier son assurance à la suite de la vente de son véhicule**

[Accéder au Modèle de document](#)

Permet de résilier auprès de son assureur son contrat d'assurance en cas de vente de son véhicule.



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)